

LES ENFANTS ET LA COVID-19

ON RESTE VIGILANT POUR ÉVITER LA PROPAGATION

Si votre enfant présente des symptômes parmi cette liste, il est recommandé de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes. Attendez **24 heures** et réévaluez l'évolution des symptômes.

Avant de retourner votre enfant au service de garde éducatif à l'enfance ou à l'école, incluant au service de garde en milieu scolaire, nous vous invitons à utiliser **l'outil d'évaluation** sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) ou à composer le **1 877 644-4545** et à suivre les directives qui vous seront données pour savoir si votre enfant devrait être testé ou s'il peut retourner dans son milieu de garde ou son milieu scolaire.



Fièvre

Enfant de **0-5 ans** :

- température **rectale** de 38,5 °C (101,3 °F) et plus

Enfant de **6 ans et plus** :

- température **buccale** de 38,1 °C (100,6 °F) et plus



Symptômes généraux

- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)



Symptômes respiratoires

- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou nez bouché



Symptômes gastro-intestinaux

- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre

Ne laissez pas votre enfant à l'école, au service de garde en milieu scolaire ou au service de garde éducatif à l'enfance :

- si vous avez reçu la consigne de votre direction de santé publique de vous isoler à la maison (votre enfant de même que ses contacts);
- s'il y a un risque que votre enfant soit atteint ou si vous croyez qu'il a été en contact avec un cas de COVID-19;
- si vous êtes en quarantaine après un séjour hors du Canada.

En l'absence de COVID-19, les personnes (enfants et adultes) qui présentent des symptômes d'allure virale (ex. : fièvre, mal de gorge, vomissements, diarrhée, rhume, grippe, gastroentérite) pourront réintégrer leurs activités lorsque chacune des deux conditions suivantes seront remplies :

- 48 heures après la résolution de la fièvre (sans prise de médicaments);

ET

- 24 heures après une amélioration significative des autres symptômes.